



Joyeuses fêtes



Nouvel Elan N°70

www.mairie-chezysurmarne.fr

Sommaire

Informations Générales..... Page 3

- Carte d'identité
- Dioxyde de carbone
- Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Restauration de l'Orgue
- Vidéo protection
- Cimetière
- Baisse des dotations de l'Etat
- L'agence postale communale
- Le secrétariat de Mairie
- Etude de la vitesse rue derrière les murs
- Energie, Eau, Solidarité
- Commerces, Artisanat

Ecoles..... Page 9

- Décès de Madame Jacqueline GOY
- Rentrée scolaire
- A.L.S.H Accueil de Loisirs Sans Hébergements
- Restaurant scolaire
- Transports scolaires

Travaux Page 11

- Hydrovitecoles
- Route de la Queue
- Route de la Marne
- City Stade
- Eglise

Environnement..... Page 13

- Redevance incitative
- Prévention des risques et entretien des cours d'eau

Associations Page 14

- A.C.P.G. CATM
- Bibliothèque
- La P'tite Maison
- Gymnastique volontaire
- Comité des Fêtes

Informations Générales

Carte d'identité

La durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans **uniquement pour les personnes majeures**.

L'allongement de cinq ans concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (carte plastifiée délivrée à partir du 1er janvier 2014, personnes majeures).
- Les cartes sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie :

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.



Dioxyde de carbone

A l'approche de l'hiver, n'oubliez pas de faire entretenir votre chaudière et ramoner vos conduits de cheminée. Des appareils de chauffage mal entretenus produisent davantage de dioxyde de carbone, gaz inodore et incolore mais extrêmement dangereux conduisant à la mort en cas d'inhalation sur une courte durée.



Faites entretenir votre système de chauffage par un professionnel qui vous délivrera un certificat d'entretien, ce document sera demandé par les assureurs en cas de sinistre et reste à fournir annuellement au bailleur.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La cartographie du Plan Local d'Urbanisme a été validée par le Conseil Municipal suite à plusieurs réunions de la Commission d'urbanisme avec le bureau d'études E3C.

La prochaine étape est la rédaction du règlement et des contraintes d'urbanisme. Plusieurs modifications et observations ont été apportées lors de la première relecture courant novembre.

L'avant projet définitif devrait être validé courant janvier 2015. Après un passage dans les différentes administrations, l'enquête publique devrait se dérouler avant la période estivale pour une approbation définitive début de l'automne 2015.

Restauration de l'orgue

D'après les services de la Direction Générale des Services Culturels, il apparaît que l'orgue de l'église Saint Martin d'en haut nécessite une complète restauration.

Un devis de 4 500 euros pour l'étude préalable de la restauration nous a été présenté.

Les travaux de restauration seraient estimés à environ 60 000 € et 30 000 € pour le démontage et remontage de l'orgue.

Le Conseil Municipal décide de reporter cette lourde dépense à la fin des travaux de restauration des voûtes (2017) si les conditions économiques le permettent.

Vidéo protection

Suite à la validation de la Préfecture et l'obtention de toutes les habilitations, la caméra de vidéo protection est en service sur la Place de la Mairie et sa périphérie.

Les travaux d'installation sur le parking de la gare et l'Avenue du Général Leclerc sont en cours de réalisation.

Coût : 15 000 €

Subvention : 7 500 €



Cimetière



Lors de sa dernière réunion, le Conseil Municipal a voté un plan annuel de sécurité des sépultures abandonnées libérant ainsi quelques places dans l'ancien cimetière.

Baisse des dotations de l'Etat.

Le Conseil Municipal a voté la motion du soutien à l'association des Maires de France sur les conséquences de la baisse des dotations de l'Etat (11 milliards d'euros).

Cette baisse de dotation votée et actée par l'Assemblée Nationale conduira à une diminution des revenus de notre commune de plus de 40% à l'horizon 2017 par répercussion indirecte sur toutes les sources de nos revenus.

Agence postale communale

Nous vous rappelons que l'agence postale communale est ouverte :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 16h15.

L'heure de la levée est fixée à 15h00

Attention le bureau de poste sera exceptionnellement fermé le **Vendredi 26 décembre 2014.**



Le secrétariat de Mairie

Horaires



Nous vous informons que le secrétariat de Mairie sera exceptionnellement fermé **le vendredi 26 décembre 2014.**

Nos horaires restent inchangés pour les autres jours :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h30 sans interruption

Le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Tel: 03.23.82.80.29

L'inscription sur les listes électorales

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Vous devez vous inscrire à la Mairie avant le **31 décembre 2014**, les pièces à fournir sont les suivantes :

- le formulaire d'inscription (disponible en Mairie)
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- une photocopie de votre carte d'identité



Le recensement militaire

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement militaire, il est obligatoire...

Il permet de vous enregistrer puis d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté.

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Vitesse rue Derrière les Murs

Pour répondre à une demande des riverains persuadés que la vitesse des véhicules était très élevée, la Direction Départementale de la Voirie a installé un système de comptage des véhicules et de leurs mesures de vitesse.

Sens de circulation						
Mesure du 19 mai au 25 mai 2014						
	Château-Thierry → Viels Maisons		Viels Maisons → Château-Thierry		Deux sens cumulés	
Véhicules légers	6 275	93,3%	7 275	94,3%	13 550	93,8%
Poids lourds	454	6,7%	439	5,7%	893	6,2%
Véhicules Totaux	6 729		7 714		14 443	
Trafic Moyen / jour						
Véhicules légers	896	93,3%	1 039	94,3%	1 936	93,8%
Poids lourds	65	6,7%	63	5,7%	128	6,2%
Tous véhicules	961		1 102		2 063	
Synthèse Globale (débit/vitesse)						
	Véhicules légers		Poids Lourds		Tous véhicules	
Débit	1 936	93,8%	128	6,2%	2 063	100,0%
Vitesse Moyenne (km/h)	37		34		37	
Vitesse (85% des usagers)	47		44		47	
Infractions	122	6,3%	4	3,1%	126	6,1%

CONCLUSION

La rue Derrière les Murs est une voie de grand passage.

- ↳ 85% des véhicules respectent la loi et ont une vitesse moyenne de 47 km/h.
- ↳ 15% ont une vitesse moyenne de 22km/h.

Il est constaté 126 véhicules en infraction sur 2063 soit 6,1 %. Ces infractions sont commises principalement entre 20h et 7h du matin. Aucune n'est supérieure à 70 km/h.

Cependant il reste quelques irréductibles surtout entre 12h00 et 14h00.

Les résultats ont été présentés à l'ensemble des riverains de la rue Derrière les Murs par le Directeur de la Voirie Départementale en poste à Château-Thierry.

Les riverains avaient davantage l'impression que 85% des véhicules étaient en infraction. Le ressenti de la vitesse est fort trompeur selon que l'on soit automobiliste ou piéton.

Pour accroître la sécurité et en accord avec les riverains, il a été décidé la création d'un passage piéton en face de la sortie du jardin de la cour des Pucelles. La mise en place se fera dès que les conditions atmosphériques seront favorables (temps sec et température supérieure à 20° durant 5 jours minimum).

Vous rencontrez des difficultés passagères de paiement ?

Vos principaux fournisseurs d'énergie ont mis en place des procédures pour vous aider.

Prenez contact avec eux pour étudier votre dossier et mettre en place un système de recouvrement avant de subir une procédure de fermeture de compteur et ensuite une réouverture également génératrice d'une facture d'environ 100 euros.

Contactez vos fournisseurs aux numéros ci-dessous :

Tarif spécial de solidarité pour le gaz (TSS)

 **N° Vert 0800 333 124**

Numéro gratuit depuis un fixe

Tarif première nécessité pour l'électricité

 **N° Vert 0800 333 123**

Numéro gratuit depuis un fixe

Service solidarité pour l'eau : Véolia

 **09 69 36 72 61**

Ou prendre rendez-vous à l'agence de Château-Thierry, rue Gustave Eiffel.



Il bouge

VELO 7

Depuis le 1er novembre 2014, Vélo 7 est installé au 2 Place André Rossi. Monsieur FAYOUX, responsable de l'entreprise de vente et réparation de cycles, trop à l'étroit dans ses locaux rue des Couronnes a souhaité déplacer son entreprise pour satisfaire davantage sa clientèle.



Ils arrivent

COLLECTORMINI

Mlle FREITAS Coralie et M. PIERRE Loïc demeurant 10 Route de la Marne ont fondé une société de vente par internet de modèles réduits agricoles, travaux publics, transports et de jouets d'enfants.

LE GARAGE DE CHEZY



Au 3 Rue de Fossot, Monsieur Yann CUROT a ouvert son atelier de réparation et entretien de véhicules de toutes marques.

Ces horaires d'ouvertures sont les suivants :

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Le samedi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

S.A.S TECHPRODIS

Une société de vente de produits et petits matériels destinés aux viticulteurs et agriculteurs s'est installée au 9 Rue Saint Fiacre, Monsieur LIARD Luc en est le propriétaire.

Ecoles

Décès de Madame GOY Jacqueline ...

Son sourire, sa gentillesse, sa douceur sont les qualificatifs qui la caractérisaient... Jacqueline GOY fut une institutrice très appréciée des petits et des grands de l'école maternelle.

Elle nous a quittés le 26 août à la suite d'une longue maladie.

A sa famille nous renouvelons nos sincères condoléances.



Rentrée scolaire

Le groupe scolaire Christian CABROL accueille pour la rentrée scolaire 2014-2015, 254 élèves répartis dans 11 classes suivant le tableau ci-dessous :

La direction est assurée par Mme JOSIELOWSKI (jours de présence, mardi-mercredi-vendredi)

Classes	Enseignants	Nombre d'élèves
<u>Maternelle</u>		
Petite Section	Mlle CHOLLET Christine	27
Petite + Moyenne Sections	Mme LAIGLE MERMILOD Emilie (5+23)	28
Moyenne + Grande Sections	Mme TOSCANO Elodie (7+19)	26
Grande Section + CE1	Mlle ROCQUES Elizabeth (11+10)	21
<u>Cours Préparatoire 1</u>	Mme ROBERT Chantal	21
<u>Cours Préparatoire 2</u>	Mme BERAT Elodie	21
<u>Cours Élémentaire 1</u>	Mlle LEROY Magalie	25
<u>Cours Élémentaire 2</u>	Mlles LEFEBVRE Audrey et VAUDUREL Jessica	18
<u>Cours Moyen 1</u>	Mme SIMON Virginie	22
<u>Cours Moyen 1 + Moyen 2</u>	M. ROBERT Eric (11+10)	21
<u>Cours Moyen 2</u>	M. GONCALVES José	24

N.A.P

Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) sont mises en place et ont lieu tous les vendredis à la fin des cours (14h40). Les inscriptions se font sur le portail famille du site internet de la Communauté de Commune du Canton de Charly sur Marne (C4) ou auprès des services NAP au 03.23.82.58.37 .

RAPPEL: La participation aux N.A.P. ne se fait pas à la carte, un enfant inscrit doit participer chaque vendredi à ces activités.



A.L.S.H Accueil de Loisirs Sans Hébergements



Chaque mercredi, un centre de loisirs regroupant les enfants des écoles de Chézy sur Marne, Viels-Maisons et Nogent L'Artaud accueille les enfants dès la fin de la classe jusqu'au soir à 17h00 (avec ou sans repas).

Pour tout renseignement, s'adresser à la C4 au numéro suivant : **03 23 82 58 30**, service petite enfance.

Restaurant scolaire

Suite au résultat Audit Hygiène 2013-2014, nous avons le plaisir de vous annoncer l'excellent résultat de 20/20 obtenu par le chef de cuisine **Ghislaine VAN DORPE** de la société API qui manage notre restaurant scolaire.

Cette année, le restaurant scolaire accueille 203 enfants répartis en 3 services. Nous sommes certainement l'un des derniers restaurants scolaires à faire la cuisine sur place avec des produits frais de fournisseurs locaux (viandes, légumes).

Le personnel du restaurant scolaire est à l'écoute de tous les parents. Les parents dont les enfants souffrent d'allergies ou d'intolérance alimentaire devront fournir au restaurant scolaire un certificat médical.

Un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) sera mis en place et signé par le médecin scolaire en concertation avec les parents, le médecin de famille, l'allergologue et la municipalité.



Le P.A.I définira les conditions d'accueil de l'enfant (remplacement d'un aliment par un autre et dans un cas extrême l'apport par la famille d'un panier repas).

Gestion du restaurant

En cas d'absence ou de prise de repas exceptionnelle, prendre contact avec le personnel compétant dès l'ouverture du restaurant scolaire au 03.23.82.90.75, le plus tôt possible afin de ne pas perturber le service et éviter le gâchis.

Prix des repas :

- Enfants de Chézy sur Marne : 4,50 €
- Enfants du regroupement : 4,45 €

Transport scolaire

Tout enfant possédant une carte de transport scolaire doit prendre le car régulièrement.

Si vous devez venir chercher votre enfant à l'école, il faut impérativement prévenir le personnel accompagnateur et la directrice des écoles par un courrier.



Pour la sécurité des enfants, il est impératif que la personne responsable de l'enfant soit présente à la descente du car, dans le cas contraire, l'article 5 du règlement scolaire sera mis en pratique.

Travaux

Hydroviticoles

Le premier coup de pelle est proche, la parcelle du bassin D2 en haut de la rue Béranger a été défrichée, nous attendons une régularisation administrative, génératrice de subventions afin de pouvoir commencer les travaux.

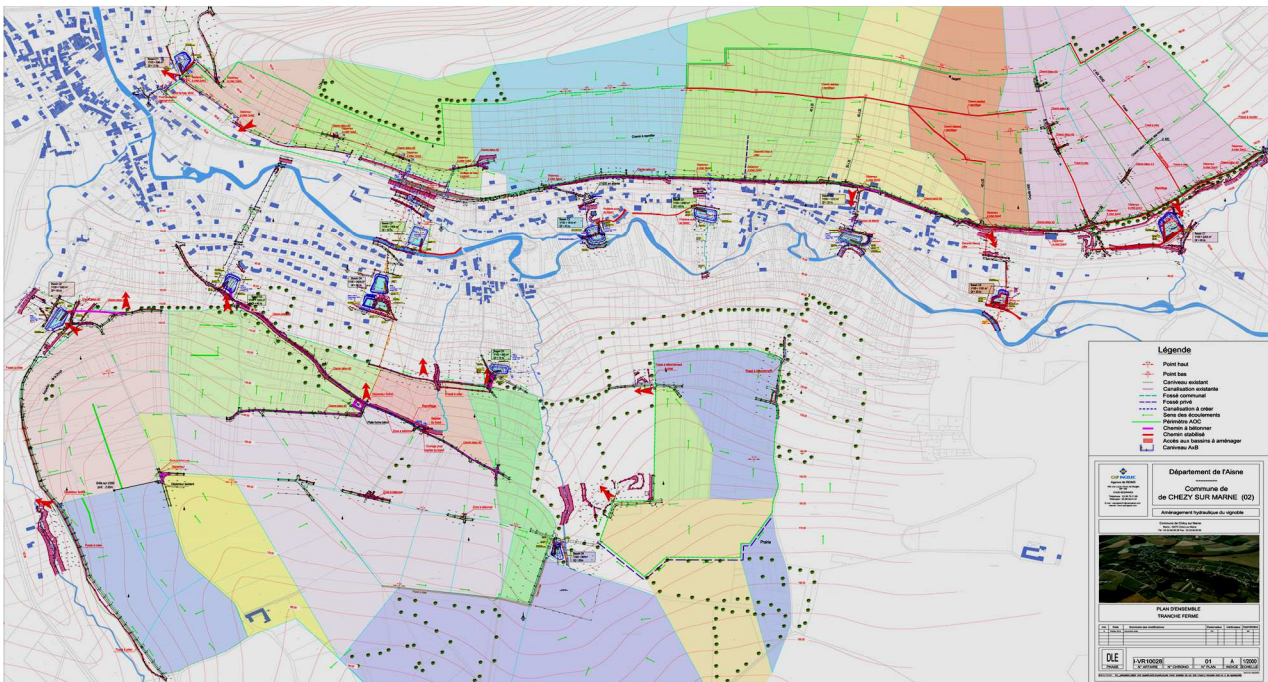
Les vignerons et les principaux propriétaires de parcelles ont été réunis le 6 novembre 2014 afin de leur présenter l'ensemble du projet arrêté fin juin 2014.

L'ensemble des travaux sera fractionné en tranches qui seront analysées par l'ensemble des parties afin d'augmenter la sécurité et réduire le coût si possible.

Suite à ces diverses actions, nous pensons pouvoir diminuer le coût des cotisations à l'hectare d'environ 150 euros. Elles seront demandées à l'ensemble des parties prenantes début 2015, ce qui devrait permettre de retarder l'emprunt d'environ 1 an et par conséquent de réduire également le coût total.

Prix des cotisations annuelles :

- ⇒ Parcelles vignes : 750 € / hectare
- ⇒ Parcelles agricoles et bois : 10 € / hectare
- ⇒ Particuliers zone AOC : 30 € de forfait



L'ensemble du document est consultable en mairie.

Route de la Queue:

- L'élagage des bois est prévu dans le courant de l'hiver par les propriétaires de la forêt.
- Les virages de la route ont été renforcés avec un revêtement bitumeux.



Route de la Marne

- La plantation des arbustes au droit du ralentisseur à l'entrée du village et aux bennes à verre est terminée.
- La grenouille symbole de notre village ne sera plus seule en 2015, deux compagnes seront placées sur l'axe Nogentel - Nogent l'Artaud.

City Stade

- La force ou la maladresse des sportifs nous a obligés à couvrir d'un filet l'ensemble de cette aire de jeux. Trop de ballons chez les voisins et surtout sur le toit de la salle Louis Ladmiral où les enfants montent par les gouttières pour aller récupérer leur ballon.

Coût : 6 000 € HT



Eglise

- La réfection de la toiture et des deux voûtes centrales sont en cours.

Toiture : 9 109 € HT

Maçonnerie : 61 064 € HT

Total : 70 173 € HT

Subvention : 58 000 €

Environnement

Redevance incitative

Sa mise en place prévue pour janvier 2015 est différée d'un an par la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne. Toutes les difficultés, informatiques, puçages, conteneurs semi-enterrés ne sont pas résolues (lire document C4 joint au Nouvel Elan).

Pour Chézy sur Marne

Rue du Paradis

Les conteneurs semi-enterrés des résidences collectives rue du Paradis ont été installés sur la pelouse de la propriété du C.I.L (Comité Interprofessionnel pour le Logement).

La commune souhaitait qu'ils soient installés dans le local actuel, nettement moins visible. La Communauté de Communes en a décidé autrement laissant ainsi un emplacement à dépôt sauvage que le bailleur ou la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne devrait maintenir propre ou inaccessible.

Les résidents doivent utiliser les services de la déchetterie pour tout autre encombrant.



Rue de la Houlotte

La commune a proposé un emplacement à gauche des arcades pour accueillir les deux conteneurs semi-enterrés. La Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne étudie toujours notre proposition faite l'an dernier.

Prévention des risques et entretien des cours d'eau



Un cours d'eau est un milieu dynamique qui évolue perpétuellement dans l'espace et le temps, il se déplace, érode les berges, transporte, dépose des matériaux et parfois inonde les terrains voisins. L'entretien des berges doit se limiter à des coupes sélectives (arbres instables et inexploitable), il faut conserver au maximum la diversité de la végétation. L'entretien doit se réaliser lorsque les arbres ont perdu leurs feuilles.

Il convient également d'améliorer l'écoulement des eaux en évitant tout dépôt sur les rives et les différents embâcles. Les propriétaires ont l'obligation d'entretenir régulièrement les berges et le lit du cours d'eau afin d'assurer à la rivière un bon profil d'équilibre, un bon état écologique et surtout une protection des riverains en cas de fortes précipitations pendant ces périodes hivernales.

Associations

A.C.P.G Anciens Combattants Prisonniers de Guerre

L'album de photographies d'un poilu Normand rendu à sa famille

Cérémonie pleine d'émotion le samedi 8 novembre 2014 à la Mairie, Claude COMMUN, ancien combattant a remis un album de 400 cartes postales datant de la première guerre mondiale à une famille venue exprès de Normandie, cartes ayant appartenu à leur ancêtre, cavalier décédé d'une maladie contractée dans la tranchée le 25 juillet 1918. Claude COMMUN, chineur de brocante par passion a acheté un album photo sur une brocante de la région il y a un plus d'un an et découvre une correspondance familiale de ce poilu et alors l'émotion et son sens civique le poussent à rechercher la famille de ce « poilu ».

Après plus d'un an de difficiles recherches, Claude COMMUN au cours d'une petite cérémonie pleine d'émotion a remis à la famille du défunt l'album contenant l'ensemble des documents.

Félicitations à Claude COMMUN pour cette action citoyenne et emprise d'une grande chaleur humaine.



L'écho des tranchées

La guerre 14-18 vue par des auteurs
de bande dessinée

❖ Découvrez 16 des meilleures séries et albums de bande dessinée qui traitent de la Première Guerre mondiale. De Jacques Tardi à Frank Pé, de Nicolas Dumontheuil à Pascal Rabaté, et bien d'autres encore, quand les approches thématiques et graphiques se multiplient pour le plus grand plaisir des lecteurs...

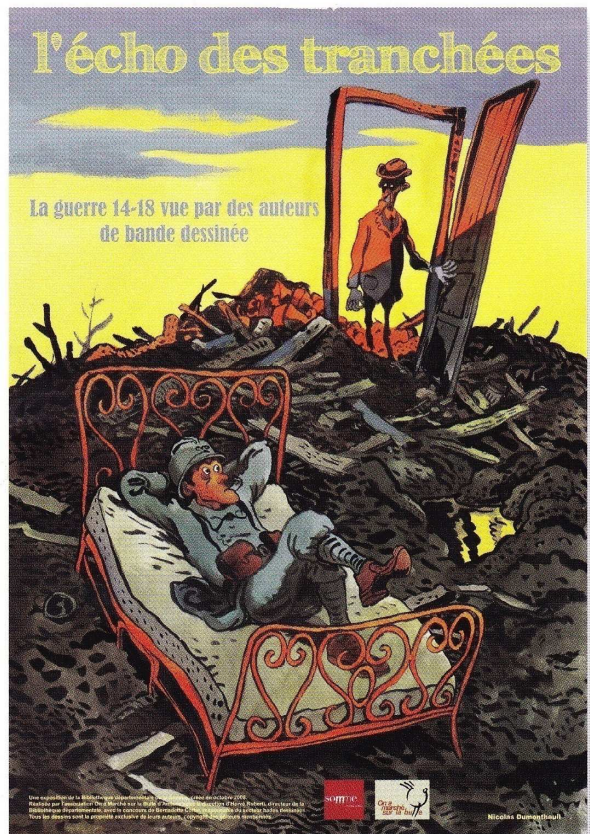
EXPOSITION CENTENAIRE 14-18

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE
CHEZY SUR MARNE

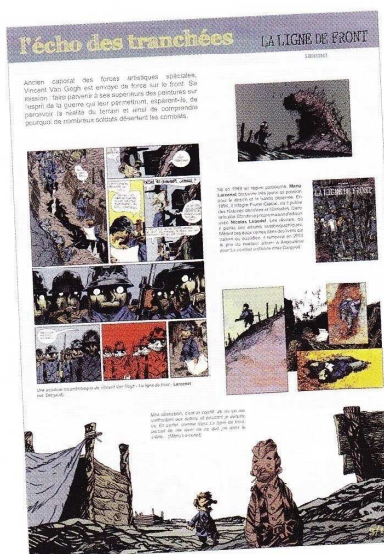
CENTRE FIEVET



Jean-Christophe Chauzy. On a Marché sur la Bulle



Panneau d'ouverture créé pour l'occasion par Nicolas Dumontheuil



DU 19.11.14 AU 10.01.15.

**AUX HEURES D'OUVERTURE
LUNDI 17 H – 18 H
MERCREDI 14 H 30 – 16 H 30
SAMEDI 11 H – 12 H**

**TOUTES LES BD PRESENTES
DANS LE CADRE DE CETTE
EXPOSITION SONT DISPONIBLES A
LA BIBLIOTHEQUE**

La P'Tite Maison



Le samedi 30 août 2014, 38 personnes ont participé au voyage annuel du Club LA P'TITE MAISON pour découvrir les Trésors Meldois.

Lorsque nous sommes arrivés à Meaux, nous avons pu visiter la Cathédrale ainsi que les jardins Bossuet superbement fleuris.

Ensuite une présentation de la fabrication du Brie de Meaux nous attendait, avec la projection d'un film expliquant la fabrication fermière ancienne et de nos jours, avec les explications d'un guide et de deux membres de la Confrérie du Brie de Meaux. Une dégustation nous a été offerte accompagnée d'un verre de vin de Givry.

Un délicieux repas nous attendait dans le plus ancien restaurant de Meaux situé à côté de la Cathédrale.

L'après-midi a été consacré à une visite guidée du Musée de la Grande Guerre. Pendant plus de deux heures, nous avons pu admirer cette superbe collection privée acquise en 2005 par le Comité d'Agglomération de la ville de Meaux. Cette visite guidée était fort émouvante et enrichissante.

Le retour sur Chézy sur Marne s'est fait aux alentours de 18h30 et de l'avis de beaucoup ce fut une belle journée.

Alors nous vous disons à l'année prochaine.

42^{ème} Foire d'automne de Chézy sur Marne.



Comme chaque année, depuis 42 ans, le Comité des fêtes a organisé, le dimanche 16 novembre, la traditionnelle Foire d'automne. Près de 350 exposants avaient réservé leur emplacement et il ne restait presque plus de places à pourvoir pour cette nouvelle édition.



La Foire d'automne de Chézy sur Marne c'est une brocante / vide grenier mais également une Foire Expo avec les Espaces Gourmand, Expo-vente (esp P. Eschard), Exposition des "peintres du Dolloir" (salle du jumelage) et Exposition historique de "Si Chézy m'était conté", consacrée cette année à la première bataille de la Marne en sept 1914 (expo en l'église).



L'association des producteurs locaux des vins



L'espace Gourmand et ses nombreux commerces de bouche ont attiré une foule importante tout au long de la journée. Champagne, vins du Périgord, foie gras, miel, fromages, saucissons, légumes frais locaux ... Sur le stand du Comité des



Fêtes, on pouvait aussi y trouver des boissons chaudes (vin, chocolat, café, thé) et, pour la première fois, des huitres et du saumon fumé.



L'exposition des « Peintres du Dolloir » présentait des œuvres de qualité, de jeunes artistes âgés de 7 à 77 ans. L'espace Expo-vente était enrichi cette année, d'une série de planches de bandes dessinées sur la première guerre mondiale présentée par la bibliothèque.

Le Sénateur de l'Aisne, Président du Conseil Général Monsieur Yves DAUDIGNY avait fait la promesse de revenir à Chézy sur Marne. "Revenir" car sa première visite remontait à juin 2009, dans des conditions bien difficiles pour la commune et pour ses habitants, comme il le rappela dans son discours.

C'est vers 11h30, que Monsieur le Maire Jean Claude BERAUX, les élus de la commune, les maires des environs, le Président du Comité des Fêtes Dominique RIBOULOT accompagnaient Messieurs Yves DAUDIGNY et Georges FOURRE (Vice-Président du Conseil Général) pour la visite de la 42^{ème} Foire d'automne de Chézy sur Marne.



Un très grand merci à la vingtaine de bénévoles du Comité des fêtes et au personnel communal pour l'organisation et le travail réalisé. Tous souhaitent vous retrouver aussi nombreux l'année prochaine en 2015 pour la 43^{ème} édition.

Dominique RIBOULOT



Sapin de Noël : Vendredi 19 décembre

Le vendredi 19 décembre 2014 sera la 5^{ème} édition de la « soirée Sapin de Noël » organisée par le Comité des Fêtes.

Au programme cette année les habituels vins et chocolats chauds accompagnés de quelques amuse-bouches offerts gracieusement par le Comité des Fêtes. Pour les plus affamés, un service de restauration rapide (*avec participation financière*) sera également proposé. Au menu : la surprise du chef.

La soirée commencera **vers 19h30** avec en ouverture, un (des) chant(s) de Noël proposé(s) par la chorale composée d'enfants du regroupement scolaire Christian Cabrol et se poursuivra par un concert Jazz Manouche du groupe « **Gadget Swing** ».



Ecoutez Gadget Swing sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=BpfN5ieMbyI>

Par ailleurs, certaines rumeurs (provenant de sources non officielles), annonceraient une visite du père Noël. L'information, qui doit rester confidentielle, est à prendre au conditionnel mais semble, malgré tout, très fiable...pour tout dire quasi certaine.

Vendredi 19 décembre à partir de 19h30
Espace Pierre ESCHARD - Venez nombreux !

INVITATIONS

**Monsieur le Maire
et le Conseil Municipal**

**sont heureux de vous inviter
aux vœux de la Municipalité le**

Vendredi 23 Janvier 2015

à 19h00

**Espace Pierre Eschard
Place du Lieutenant Lehoucq**

